

Sainte-Marie-Madeleine

Carole Simpson quitte son poste

lorsque jointe par LE COURRIER au bureau municipal.

Carole Simpson était entrée au service de la municipalité en 2003 à titre d'inspectrice en bâtiment. Elle a été promue à la direction générale de la municipalité en août 2008 pour combler une vacance, après quoi elle a assumé cette fonction tout en cumulant la charge d'inspectrice.

Un an après sa nomination, le conseil décide de procéder à une restructuration de l'administration municipale et de réorganiser les postes des employés, mais le tout sans le consentement du maire, Simon Lacombe. Une résolution à ce sujet avait été présentée le 15 juillet 2009, mais le maire Lacombe y avait opposé son veto; elle fut adoptée le 3 août suivant, malgré sa dissidence. Cette résolution mentionnait entre autres que « les doubles fonctions et tâches de travail attribuées à une de nos employés font en sorte que cela apporte un climat malsain à l'intérieur du bureau municipal ».

Bref, les conseillers parvinrent à destituer Carole Simpson du poste de directrice générale; ils ne lui laisserent que celui d'inspectrice en bâtiment, mais sans perte salariale. Partie en congé de maladie le 23 juillet 2009, Mme Simpson demanda sa réintégration à la direction générale de Sainte-Marie-Madeleine devant la Commission des relations de Travail et obtint gain de cause en mai 2010. Après audition des témoins, la Commission avait conclu que la destitution n'était justifiée par aucun motif raisonnable.

Le maire Lacombe, qui avait appuyé sa directrice générale dans cette affaire, maintient que Carole Simpson avait été injustement traitée. « C'est le conseil qui était parti en peur. Nous n'avons jamais eu de problème avec Mme Simpson, jamais. On perd un gros morceau, c'est une femme très compétente qui a fait du très bon travail », a-t-il affirmé avec vigueur en commentant le départ de la directrice générale, lequel deviendra effectif le 1^{er} avril.



Carole Simpson

Mme Simpson sera remplacée par son assistante et trésorière, Ginette Daigle, qui assure déjà l'intérim à la direction générale; elle sera officiellement nommée dans quelques mois, a fait savoir le maire Lacombe. Seul le poste de trésorière que laisse Mme Daigle sera comblé à la suite d'un appel de candidatures. « Avec Mme Daigle, la municipalité sera entre de très bonnes mains », assure Carole Simpson. ↵

Benoit Lapierre
blapierre@lecourrier.qc.ca

La directrice générale de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, Carole Simpson, abandonnera bientôt son poste pour réorienter sa carrière.

Elle a annoncé ses intentions au conseil municipal la semaine dernière dans un préavis de départ. « J'ai complété une maîtrise en administration en sachant que ça allait m'ouvrir de nouvelles possibilités, mais je ne croyais pas que tout irait aussi vite. J'ai accepté une offre pour un nouvel emploi », a-t-elle expliqué